

La Chapelle

# Grand remue-méninges pour le futur quartier Chapelle Charbon

La Ville veut s'appuyer sur la participation citoyenne pour remodeler en profondeur le quartier. Le projet, ambitieux, soulève aussi des inquiétudes.

**S**ecteur Chapelle Charbon, ça vous parle ? C'est la zone qui s'étend de la porte de La Chapelle à la porte d'Aubervilliers. 11 hectares mobilisables pour aboutir à la création de nouveaux logements, de zones d'activité et d'un parc de 6,5 hectares. Deux phases sont prévues, une première jusqu'en 2020 et une seconde jusqu'en 2025.

## Un grand parc et 500 logements

Le projet veut concilier création de logements – 500 prévus – et d'espaces verts, tout en accompagnant la vitalité économique de la zone. D'ici 2020, il portera sur la partie ouest : rues de l'Évangile et de La Chapelle, aux limites de CAP 18. L'un des objectifs est de désenclaver le quartier par la création d'une passerelle

enjambant les voies ferrées et de rejoindre les boulevards des Maréchaux, pour l'heure inaccessibles à moins de contourner par la porte de La Chapelle.

Parallèlement au programme immobilier, la création du parc de 6,5 hectares devrait changer profondément la physionomie du quartier. Un beau projet de l'avis général, d'autant que la mairie mise beaucoup sur la phase de concertation avec les habitants. Ouverte le 7 juillet, elle se poursuit en 2017, avant les premiers coups de pioche en 2018.

Cette phase de concertation a débuté par une réunion publique d'information le 7 juillet dernier à la mairie du 18e. Elle fera appel à une forme de participation citoyenne, avec des méthodes « *immersives et créatives, associant un panel élargi d'usagers (habitants, actifs, entrepreneurs, inno-*

*vateurs)* ». La formulation traduit une volonté réelle d'associer les Parisiens pour créer des espaces sportifs et d'agriculture urbaine, en favorisant la co-conception, la création de projets en partenariat avec des entités autres que la Ville (voir article ci-dessous). Des visites d'autres parcs ont eu lieu pour inspirer les participants, notamment Martin Luther King dans le 17e

## 2020, c'est loin !

La première phase du projet sera lancée d'ici la fin de la mandature, mais la seconde est bien plus hypothétique : quelle sera la position de la prochaine équipe municipale en 2020 ? S'ajoutent à ces aléas politiques de sérieuses interrogations sur le devenir de la zone d'entreprises CAP 18. Comment concilier création de logements, d'espaces verts, en réaménageant et en dépolluant le dernier

site d'activité industrielle de Paris, pour laisser place à une « grappe économique » mêlant activités existantes et nouvelles activités ? Et quelle décision sera prise pour le passage du futur CDG Express, ce projet de percement d'une ligne directe de la gare de l'Est vers l'aéroport Charles de Gaulle pour désengorger le RER B ?

Pour les associations et les riverains, la réponse est évidente : il faut enfouir la ligne. Mais, la question n'a pas encore été tranchée officiellement. Les associations voient dans le CDG Express une remise en cause générale de l'équilibre du projet dans cette zone déjà traversée de toutes parts par des axes routiers et ferroviaires. De plus, cela fermerait la possibilité de requalifier en profondeur le « plat de nouilles » de l'A1 et du périphérique porte de La Chapelle.

Stéphane Bardinet



# À vos écrans pour inventer le parc paysager de Chapelle-Charbon

Les Parisiens sont invités à envoyer leurs idées via une simulation ludique en ligne.

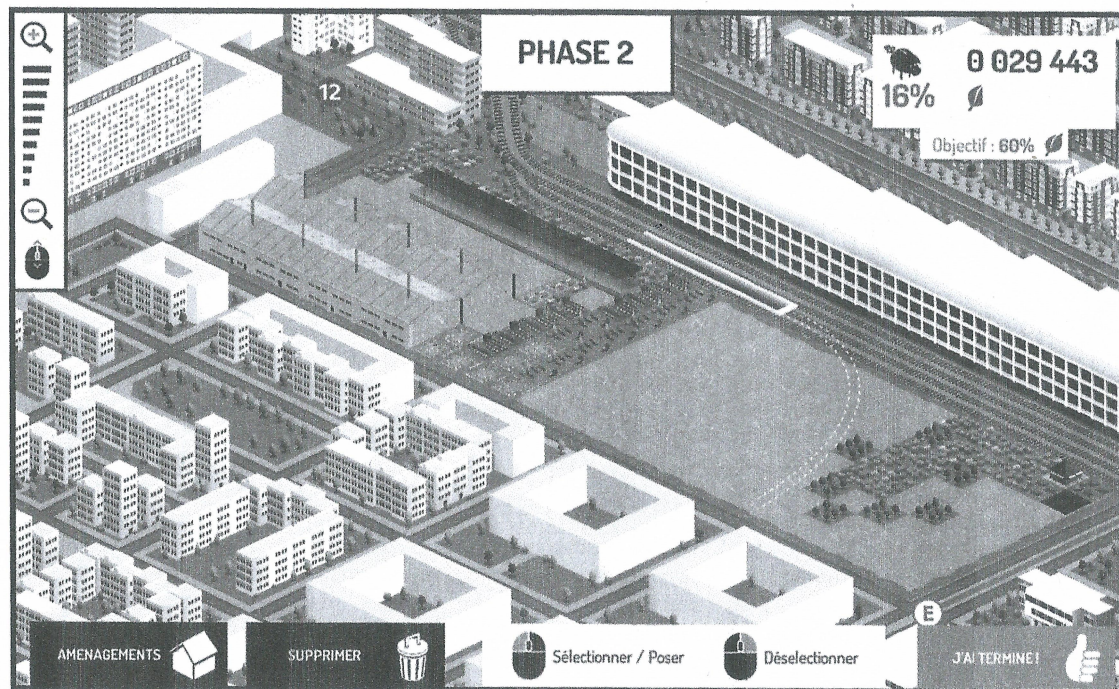
**C**oncevoir un parc de 6,5 ha sur internet, c'est ce que la Ville de Paris propose jusqu'au 30 septembre via la plateforme [paris-nord-est.imaginons.paris](http://paris-nord-est.imaginons.paris). Une sorte de Sim City simplifié qui invite les internautes et les « smartphoners » à construire le parc de leur rêve. Pour ce faire, plusieurs éléments sont mis à la disposition des joueurs : arbres, bosquets, pelouses, mobiliers, équipements sportifs, agriculture urbaine, culture, services...

Une forme de participation citoyenne numérique pour la conception du futur parc paysager. Celui-ci sortira de terre sur la friche de la SNCF Chapelle Charbon, non loin de la porte d'Aubervilliers. Le parc sera livré en deux temps : d'abord 3 hectares en 2020, puis 3,5 hectares d'ici 2025.

## Avec ou sans le CDG ?

Certains esprits chagrins pourraient toutefois faire grise mine car il manque un élément important dans cette simulation : la possibilité d'intégrer le Charles de Gaulle Express, la ligne directe ferroviaire qui doit relier en 2023 la gare de l'Est à l'aéroport de Roissy en vingt minutes (pour 24 €). Le jeu ne prévoit pas l'insertion de trains passant tous les quarts d'heure de 5 h du matin à minuit. De quoi gâcher le paysage...

L'association pour le suivi de l'aménagement Paris nord-est (Asa-Pne), créée à l'initiative d'habitants du quartier, espère qu'à l'issue de la procédure d'enquête publique dont les conclusions n'ont pas encore été rendues, le projet de CDG Express



sera abandonné. En attendant, l'association indique avoir demandé et obtenu que la maîtrise d'œuvre travaille sur deux scénarios d'aménagement: avec et sans le CDG.

Quoi qu'il en soit, cette participation créative n'est qu'un des éléments de la concertation. La Ville pré-

voit par ailleurs un événement sur le site les 24 et 25 septembre, le jour de la fête des jardins. Et normalement des ateliers de concertation devraient se tenir durant l'automne à l'emplacement du futur parc.

**Nadia Djabali**

□ <https://paris-nord-est.imaginons.paris>